

Procès-verbal n° 05 de la réunion du Conseil d'Administration du 23 septembre 2019

Présents : Mmes I. Delrue, M. Joliet, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S.Faraone, P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*)

Excusés : Mme C. Porphyre (motifs familiaux), B. Scherpereel (en vacances)

La réunion se tient à Jambes dans les locaux de l'Adeps. Elle débute à 18h00.

0. Approbation de l'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour tel que proposé.

1. Nouveau règlement pour le Fonds des Jeunes

1.1. Rapport de la réunion de la commission législative du 18 septembre 2019

Le président fait rapport de la réunion de la commission législative au cours de laquelle ont été présentés les résultats des réflexions du CdA qui ont fait l'objet de premières considérations fructueuses.

Sur la base de ce premier échange de vues, les membres de la commission législative se sont accordés pour programmer une nouvelle réunion le 3 octobre 2019 afin de tenter de rédiger les grandes lignes d'un projet qui pourrait recueillir l'agrément du plus grand nombre.

1.2. Préparation des réunions avec les clubs par province

Au vu du timing serré et des dates fixées par le groupement des parlementaires du Hainaut pour les réunions décentralisées, il s'avère que la contribution de tous les membres du CdA sera demandée compte tenu que des réunions pourront être planifiées dans plusieurs provinces les mêmes jours.

Un power point qui sera utilisé lors de chaque session d'information sera rédigé après la réunion de la commission législative du 3 octobre 2019.

Par ailleurs, les membres du CdA s'accordent pour mettre à l'ordre du jour de ces réunions l'organisation des championnats régionaux.

1.3. Poursuite des travaux.

Le trésorier-général fait part de la poursuite de ses réflexions sur les données chiffrées du projet de règlement et en transmet une version.

Par ailleurs, des informations seront demandées à BasketVlaanderen sur les modalités pratiques de la gestion de leur fonds des jeunes.

2. Suivi du projet sporttotal

Après discussion, les CDA décide de poursuivre l'examen du projet avec Sporttotal en attirant son attention sur le projet alternatif initié par les clubs de TDW1 et la problématique des clubs alignant des équipes à différents niveaux de compétition (ex TDW1 et R1).

3. Préparation de l'assemblée générale du 23 novembre 2019

3.1. Rétroplanning pour la rédaction du budget 2020

Le rétroplanning est fixé comme suit

- 2019/11/23 : assemblée générale
- 2019/11/01 : envoi des documents
- 2019/10/05 : envoi des projets de budget des départements au trésorier général
- 2019/10/08 : approbation des projets de budget par le CdA.

- Les dates de réunions de la Commission financière seront fixées conjointement.

3.2. Budget 2020 : pistes d'économies

Comme débattu lors de la réunion du 23 août, les membres du conseil d'administration s'accordent sur la recherche d'économies inhérentes à la rédaction du budget 2020. Différentes pistes sont abordées. Elles seront affinées lors de la prochaine réunion.

3.3. Propositions de modifications statutaires.

Après discussion, les membres du CdA s'accordent sur le fait de postposer les propositions statutaires inhérentes à un meilleur fonctionnement de l'AWBB à l'assemblée générale de mars 2020 afin de garantir la priorité à la rédaction du nouveau règlement du fonds des jeunes.

4. Entretien avec les représentants du groupe de travail « promotion »

Les membres du CdA accueillent MM Trausch et Legrand, représentants du groupe de travail «promotion »

Ces derniers présentent leur rapport en mettant l'accent sur la nécessité de fixer des objectifs à court, moyen et long terme et d'adopter une méthodologie claire.

Au terme de la discussion au cours de laquelle il est constaté que certaines propositions du groupe de travail ont déjà été adoptées par le CdA, il s'avère que les conclusions du rapport font l'objet d'un consensus et qui peuvent être classées selon trois axes à savoir, l'axe de la « Communication », l'axe de la « Création d'événements » ainsi que celui de la « Simplification administrative »

Sur la base de ces constats, le CdA se propose de poursuivre la réflexion en interne et de rencontrer à nouveau les représentants du groupe de travail lors de sa réunion de décembre 2019 pour envisager l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel.

Les membres du CdA tiennent vivement remercier tous les membres du groupe de travail pour leur contribution et plus particulièrement leurs porte-paroles pour la qualité de leur rapport et la pertinence de leurs interventions lors de l'entretien.

5. Entretien avec le président et la secrétaire du CP Liège

5.1. Situation au comité provincial de Liège

A leur demande, les président et la secrétaire du CP Liège sont entendus. Ils font part de la situation au comité provincial de Liège pour laquelle ils sollicitent l'intervention du conseil d'administration.

5.2. Organisation du tournoi de mini-basket organisé par Saint-Louis.

Par ailleurs, ils prennent connaissance du règlement régissant l'organisation d'un tournoi de mini-basket par le Collège Saint-Louis qui n'a pas reçu l'agrément du comité provincial de Liège comme prévu aux articles PC 77.

En ce qui concerne le point 5.1., les membres du CdA décident, après vote secret, d'initier la procédure prévue à l'article PA 74ter.

En ce qui concerne le point 5.2, les membres du CA décident de faire procéder à l'examen du règlement dudit tournoi par le département mini-basket et par la direction technique avant d'envisager toute résolution.

6. Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2019 :

Les membres du CdA approuvent le procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2019 tel qu'il a été publié dans la newsletter n° 816 du 20 septembre 2019.

7. Suivi des décisions prise lors de la réunion du 9 septembre 2019

7.1. Courrier du secrétaire-général

Les membres du CdA prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire-général

7.2. Problématique des retards de paiement pour les stagiaires du CRF

Les membres du CdA approuvent la proposition formulée par le président relative au recouvrement des 2 premières mensualités, celle du mois d'août ayant été facturée en même que la mensualité de septembre qui pourra être honorée pour le 30 novembre 2019.

7.3. Procédure d'annulation d'une mutation de jeunes

Les membres du CdA approuvent la proposition formulée par le président visant une médiation.

8. Compétences administratives du conseil d'administration

8.1. Mandat pour le groupe de travail « championnat de jeunes régionaux ».

Après débat, les membres du CdA s'accordent sur les termes du mandat accordé au groupe de travail « championnat de jeunes régionaux » et formulé comme suit :

- a) La composition est confirmée comme suit : les 2 présidents du département championnat et un représentant par groupement parlementaire.
- B) Missions : examen du second du tour régional 2019-2020, préparation du championnat régional 2020-2021.

C) Mandat :

- Le groupe de travail est chargé des missions visées au point b), est seul habilité à faire des propositions de modifications et de prendre en considération toutes les interventions formulées ;
- Il transmet au CdA, pour prise de connaissance, le résultat de ses travaux ;
- L'assemblée générale du 23 novembre 2019 se prononcera sur les décisions à prendre ;
- En cas d'urgence, la commission législative pourra se prononcer sous réserve de la confirmation de ses prises de position par l'assemblée générale.

8.2. Demande de dérogation d'Eupen

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club d' Eupen matricule 2458 souhaitant faire évoluer une joueuse U12 en U12 mixte ou en U14 garçons. Les membres du CdA décident de ne pas répondre favorablement à la demande vu que

- d'une part, la compétition U12 mixte n'est pas organisée dans la province de Liège ;
- d'autre part, qu'à partir des U14 les filières de formation sont unigenres soit filles soit garçons.

Par ailleurs, le conseil d'administration recommande que la joueuse s'adresse à un des clubs avoisinants qui aligne une équipe en U13 filles.

8.3. Demande de dérogation de Rebond Musson

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club du Rebond Musson (matricule 2458 souhaitant faire évoluer, un joueur né en 2004 en seniors alors qu'il n'a pas 16 ans. Les membres du CdA décident de ne pas répondre favorablement à la demande vu que ledit joueur n'a pas le statut d'élite de la Communauté française.

9. Rapport du trésorier général

Le trésorier général présente la liste des clubs restant en défaut de paiement.

Il informe de l'état d'avancement de la procédure de réorganisation judiciaire du club de Liège Basket : l'audience devant le tribunal de l'entreprise est fixée au 15/10/19.

10. Compétences judiciaires du conseil d'administration

10.1. Nomination de membres ad hoc

Les membres du conseil d'administration approuvent la nomination ad hoc de Monsieur Alain Buchet comme membre ad hoc au conseil judiciaire provincial du Hainaut pour la séance du 3 octobre 2019.

11. Nouvelles des départements

10.1. Département championnat

Les membres du CdA prennent connaissance des résultats des travaux du département championnat relatifs à l'organisation second tour 2019-2020, au projet de championnat régional 2020-2021 et aux projections 2020-2021.

Suivant le mandat octroyé au groupe de travail, il appartiendra à ce dernier de prendre position et de formuler, le cas échéant, des propositions.

10.2. Commission informatique

Les membres du CdA complètent l'inventaire des points pour la réunion prévue le 2 octobre 2019 avec le partenaire informatique

12. Nouvelles de Basketbelgium

12.1 Rapport de la réunion du 18 septembre 2019

Dans l'attente du procès-verbal de la réunion, le président fait un premier rapport de la réunion du 18 septembre 2019.

Il attire l'attention des membres du CdA sur les points suivants :

- En matière de sponsoring : la reconduction du partenariat avec Orange (Belgian Cats et Belgian Lions), la conclusion d'un partenariat avec Crelan (Belgian Cats, Belgian Lions et U20) et les négociations en cours avec un nouveau partenaire (3X3) ;
- En matière de compétition, la lente rédaction des documents inhérents à la compétition nationale 2019-2020 ;
- En matière de fonctionnement, la nouvelle composition des départements arbitrage et championnat ;
- L'inscription des équipes nationales de jeunes aux championnats d'Europe 2020

12.2. Présentation du site Basketball Belgium

Le président informe que le site de Basketball Belgium est opérationnel et que dans un premier temps la newsletter de l'AWBB reprendra les données de publication des différents rapports de Basketball Belgium.

13. Calendrier des activités

24/09/2019 : Remise des trophées du fair -play 2018 par le Panathlon Wallonie Bruxelles à Sambreville : représentation de l'AWBB : I.Delrue et M.Joliet, A.Geurten, J.Nivarlet, S.Faraone et JP. Delchef.

27/09/2019 : Tournoi 3 X3 à la Communauté Européenne au Rond-Point Schumann Représentation de l'AWBB : JP Delchef.

28 & 29/09/2019 : Tournois de Mini-Basket sur la place Saint Lambert à Liège représentation de l'AWBB : I.Delrue et M.Joliet.

14. Divers

- Marèse Joliet rappelle qu'il n'y a pas de match nul en jeunes régionaux. Un rappel sera envoyé aux arbitres via le département arbitrage
- Isabelle Delrue fait part d'un constat formulé par les clubs du Hainaut qu'il n'y a pas assez de matches en U19. Le point sera abordé lors de la réunion du groupe du travail.
- Isabelle Delrue demande que les formulaires de la comptabilité soient revus suite à la modification du TTA. Nécessaire sera fait par le trésorier-général.
- José Nirvalet informe les membres du CdA de l'arrêt d'un joueur du CRF.
- JP Delchef informe le CdA de l'organisation de la soirée de gala LFH.

La réunion se termine à 22h30.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 8 octobre 2019

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le mardi 8 octobre 2019. Les demandes des clubs ou des organes fédéraux pourront être envoyés jusqu'au 5 octobre 2019.

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHF**
Président